



Lettre d'Information de la Maison de la Région de Vaucluse

135 avenue Pierre Sémard - MIN d'Avignon Bât D4 - 84000 AVIGNON Tél : 04 90 14 40 60 - maisondelaregion84@maregionsud.fr

Cette lettre est destinée à vous informer des actions entreprises par la Région Sud. N'hésitez pas à la diffuser autour de vous ou à demander votre inscription à l'adresse suivante : maisondelaregion84@maregionsud.fr

Vous pouvez demander votre désinscription en utilisant la même adresse mail

Edition du 11 février 2020

DEVELOPPEMENT DURABLE TRANSPORTS

250€ POUR CONVERTIR VOTRE VÉHICULE AU BIOÉTHANOL

Grâce au dispositif de la Région Sud, le Chèque Transition Bioéthanol, profitez d'une aide de 250€ pour la conversion de votre véhicule essence au bioéthanol. Améliorer votre pouvoir d'achat, tout en faisant un geste pour la planète.

La Région Sud prend en charge à hauteur de 250€ la fourniture et de pose, par un installateur habilité, d'un boîtier permettant de convertir un véhicule à essence au bioéthanol E85, plus écologique et plus économique, dans la limite de 50% du coût. Cette aide d'un montant maximum de 250 € contribuera à réduire les émissions des gaz à effet de serre sur le territoire régional.



Des économies "écologiques"

Dans la continuité de son Plan Climat, une "COP d'avance", la Région Sud a pour objectif d'être décarbonée à l'horizon 2035. En aidant les habitants à convertir leur véhicule au carburant bioéthanol, la Région Sud met en place un dispositif concret pour y parvenir. En effet, le bioéthanol contribue à réduire les émissions de gaz à effet de serre de 70 %. Il permet également aux ménages de faire une économie, de 40% sur un plein. C'est donc une véritable réponse environnementale et économique pour répondre aux difficultés rencontrées par de nombreux Français, suite à la hausse du prix des carburants classiques et des taxes.

Comment en bénéficier ?

Cette mesure s'adresse aux à toutes les personnes physiques propriétaires d'une voiture à usage personnel ou professionnel, mais également aux organismes de droit privé propriétaires d'une voiture particulière de société ou de fonction, et dont le siège social ou l'établissement de rattachement du véhicule est situé sur le territoire régional.

Retrouvez l'intégralité du dispositif du <u>Chèque Transition Bioéthanol</u> sur l'annuaire des aides.



